



Des justes honorés à Soissons.....

Des citoyens français ont, dans l'ombre, durant les années 1942/1944, cachés des juifs pour leur éviter la déportation (et ce qui suivait, mais que l'on ignorait alors).

En octobre dernier, la famille Cuvillier à Crouy s'est vue décerner le titre de « Justes parmi les nations », cette fois c'est à Soissons que Henri Jault et Marie-Louise Grandjean ont reçu à titre posthume cette distinction.

Yad Vashem est le nom de l'organisme israélien qui enquête sur les propositions qui lui sont adressées. A ce jour, ce sont environ 3300 français qui ont ainsi été reconnus, leurs noms étant gravés sur un mémorial édifié sur la colline de Yad Vashem, près de Jérusalem.

Au cours d'une cérémonie pleine d'émotion (à la simple audition du chant de Jean Ferrat, Nuit et brouillard, le public s'est levé naturellement), le souvenir de cet acte de bravoure a été rappelé.

Jacques Gueltzer, né à Odessa (Ukraine) en 1911, et son épouse Freida (Fanny), née en Roumanie en 1906, habitaient rue des Pyrénées à Paris, dans le même immeuble qu'Henri Jault, assureur conseil, et Marie-Louise Grandjean. Jacques, soldat français, a été fait prisonnier, probablement en mai/juin 1940. Il avait pleinement rempli son devoir de citoyen en France ! Son épouse resta seule avec sa fille Suzanne, dite Suzette, 3 ans.

Une angoisse prémonitrice

Après des rafles dans le quartier en été 1942, une nuit, Fanny, angoissée, eut la présence d'esprit de confier sa fille à ses voisins. Sans hésiter, malgré les risques de représailles et le danger, ils acceptent et Suzette reste avec eux à Paris. Ils s'occupent de cette fillette comme leur propre enfant; accomplissant leur devoir d'êtres humains. Fanny est arrêtée et déportée à Auschwitz par le convoi du 28 septembre 1942, elle ne reviendra pas.

Ensuite Henri Jault vient à Soissons, au 27 avenue de la Gare, et son fils Louis Jault se souvient d'avoir connu Suzette. Son père

Histoire



Jacques, revenant des camps, se trouva d'abord dans l'incapacité physique de s'occuper de sa fille (qui resta à Soissons jusqu'à l'âge de 13 ans) avant de pouvoir enfin la retrouver.

Suzette se maria avec M. Baux, coiffeur, et eut 2 enfants. Elle est décédée dans un accident de la route, sur la N2, le 27 décembre 1962, après avoir fêté Noël chez les Jault. La cérémonie a permis de remettre les distinctions aux « Justes » en présence de plusieurs descendants : Louis Jault, fils d'Henri, Marie-Claude Barberot, autre enfant recueillie par Marie-Louise, Serge Lannes, fils de Marie-Louise Grandjean, Nathalie Baux, fille de Suzette...

Oriane et Charlotte, deux jeunes membres du Conseil Communal des Jeunes, ont lu l'histoire de ce sauvetage puis un poème douloureux, après que Patrick Day, maire, ait rappelé la Grande histoire, et notamment l'obligation du port de l'étoile jaune pour les juifs d'au moins six ans...